

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 3 juillet 2017 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Chantal Dufour	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Monsieur Norbert Michaud	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Absent

Monsieur Réjean Albert Conseiller siège 2

Trois personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Pierre Daigneault souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso.2017-127

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2017

Réso 2017-128

Il est proposé par Patrice Dubé appuyé par Norbert Michaud et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 5 juin 2017.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso 2017-129

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 61835.39\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

a) Position de la FQM sur le projet Oléoduc Énergie Est

Réso 2017-130

CONSIDÉRANT que le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT que le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT que l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;
CONSIDÉRANT que plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT que TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT que l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

CONSIDÉRANT que le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT que le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT que les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

Il est proposé par Chantal Dufour appuyé par Marguerite Albert

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

- Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

D'EXIGER la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

Adoptée à l'unanimité

b) Éolienne

Réso 2017-131

Participation à 50% du milieu communautaire aux projets de production d'énergie éolienne voués à l'exportation sur les terres du domaine de l'État

Il est proposé par Patrice Dubé appuyé par Chantal Dufour que les municipalités continuent d'avoir leur part dans les projets de parc éolien, comme avant.

ADOPTÉE

c) Avis motion (cour commune municipale) Règlement 217

AVIS DE MOTION

Avis de motion

La conseillère Chantal Dufour de Lejeune, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il présentera un nouveau règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale.

ADOPTÉE

Donné à La Municipalité de Lejeune ce 3 juillet 2017

(Signature de la personne qui donne l'avis de motion)

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
CE 3 juillet 2017**

**Claudine Castonguay
Directrice générale**

d) FQM (Congrès des maires)

Le maire n'est pas encore certain de s'inscrire.
Alors remis à la prochaine rencontre.

6. COTISATION ET MEMBERSHIP

a) ADVL (projet 6 municipalités)

Réso 2017-132

Le premier projet est avec le sirop d'érable déclassé pour faire de l'alcool.

Le second est faire un centre de distribution

Il est proposé par Norbert Michaud appuyé par Fernand Albert de payer les quotes-parts 2017 soit un per capita de 5.00\$ pour une population de 280. Qui fait un total de 1400.00\$.

ADOPTÉE

7. ADMINISTRATION

a) Fermeture estivale du bureau municipale

Réso 2017-133

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Chantal Dufour que le bureau municipal sera fermé du 24 juillet au 4 août 2017 pour la vacance estivale.

ADOPTÉE

b) Colloque de zone (7 sept)

Réso 2017-134

ATTENDU que l'Association des directeurs municipaux de la zone Est-du-Québec nous invite à son rendez-vous annuel ;

ATTENDU que le colloque de la zone Est-du-Québec aura lieu à dans la MRC de Témiscouata à Saint-Honoré le jeudi 7 septembre 2017 au Parc du Mont-Citadelle à Saint-Honoré-de-Témiscouata.

ATTENDU qu'il en coûte, 60\$ pour les membres et le prix comprend : L'inscription, le repas du midi, les pauses et le matériel didactique. Les frais de déplacement seront partagés avec d'autres directrices, car on fait du covoiturage.

Il est proposé par Marguerite Albert, secondé par Chantal Dufour et résolu de faire l'inscription au colloque 2017 pour la directrice générale Claudine Castonguay. Faire le chèque à l'ordre de ADMQ zone 11 Bas-Saint-Laurent-Ouest avant le 22 août 2017.

ADOPTÉE

c) Atelier de formation élections 2017

Réso 2017-135

ATTENDU qu'Infotech offre un atelier de formation élections 2017. Cet atelier de formation nous informe sur les nouvelles procédures et nouveautés du logiciel Élections, apprend différents trucs et astuces afin de nous préparer pour la prochaine élection municipale générale;

ATTENDU que l'atelier à lieu le 12 septembre 2017. Il faut réserver avant le 22 août 2017;

ATTENDU qu'il en coûte 230\$ par participant;

Il est proposé par Chantal Dufour, secondé par Fernand Albert et résolu de faire l'inscription pour la directrice générale Claudine Castonguay.

ADOPTÉE

8. RESSOURCES HUMAINES

a) Embauche terrain jeux

ENGAGEMENT EMPLOI ÉTÉ CANADA

Réso 2017-136

Attendu que la demande de financement dans le cadre d'Emploi d'été Canada a été approuvée;

Attendu que la date du début de l'emploi est le 26 juin pour une période de six semaines à 11.25 \$ de l'heure;

Attendu qu'une seule offre a été reçue, la candidate est Stacy Beaulieu;

Attendu qu'elle a suivi une formation l'an passé ;

Il est proposé par Norbert Michaud appuyé par Chantal Dufour que la municipalité engage Stacy Beaulieu (animatrice de terrain de jeux) pour la période de l'été 2017.

ADOPTÉE

9.VOIRIE

a) Évaluation transport Québec (service hivers)

Évaluation de rendement 2016-2017 du MTQ. Le commentaire : Nous tenons à souligner le travail de qualité de la municipalité au niveau des exigences du contrat.

b) Contrat chemin hiver 2017-2018

Réso 2017-137

Signature contrat d'hiver MTQ

ATTENDU QU'UN nouveau contrat pour l'entretien des chemins d'hiver doit être signé avec le Ministère des Transports pour la route 295,

ATTENDU QUE le déneigement, le déglacage et la fourniture des matériaux pour l'année 2017-2018, de la route 295, dans la municipalité de Lejeune, sur une longueur de 14,641 kilomètres,

ATTENDU QUE le contractant s'engage à exécuter le présent contrat suivant les modalités prescrites par le ministère en contrepartie d'un prix global forfaitaire de : cent mille neuf cent soixante-dix-sept dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (100 977.99\$)

ATTENDU QUE le Ministère a besoin d'une signature pour le contrat,

Il est proposé par Marguerite Albert appuyé par Patrice Dubé et résolu unanimement, d'accepter que le contrat avec le ministère des Transports pour l'entretien des chemins d'hiver soit signé par le maire, Pierre Daigneault.

ADOPTÉE

10. ORGARNISME MUNICIPAL

a) Bibliothèque

Considérant que depuis quelque temps, il y a beaucoup de tables et de chaises à la bibliothèque;

Considérant qu'il a un plan qui avait été fait pour l'aménagement intérieur pour la bibliothèque;

Il est proposé de faire une rencontre avec Marguerite Albert conseillère, Huguette Beaulieu responsable de la bibliothèque et la directrice générale Claudine Castonguay pour épurer les lieux.

11.CORRESPONDANCES ET INVITATIONS

Lecture faite par le maire

12.DEMANDE DE DONS

a) Source d'espoir Témis (santé mentale)

Réso 2017-138

En 2017, le comité a décidé de poser une action de plus grande envergure soit : la présentation de la pièce de théâtre « Parle pas de t'ça » réalisée par la troupe « Les merveilleuses têtes heureuses » de Québec.

Cette présentation sera précédée d'un 5 à 7 avec buffet ou les différents partenaires du comité seront présents afin de rencontrer les gens et donner de l'information sur leurs services et actions.

De plus, nous accueillerons la troupe de chanteurs de l'Association kamouraskoise en Santé mentale La Traversée. Ils nous feront vivre, en costumes et en chansons, les « doux souvenirs » d'une ancienne époque. Suivra une projection « commentée » de photos du Témiscouata.

Il est proposé Fernand Albert appuyé par Chantal Dufour de faire l'achat d'un billet (35\$ le billet). La pièce aura lieu au Beaulieu Culturel du Témiscouata le 12 octobre 2017.

ADOPTÉE

b) La Fabrique (Fêtes champêtres)

Réso 2017-139

La fabrique de Lejeune demande à la municipalité de Lejeune d'offrir le vin d'honneur donné à la population lors de la fête de l'amour du 30 juillet 2017.

Ainsi qu'un don pour les activités des fêtes champêtres 2017

Il est proposé par Patrice Dubé, appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter un montant de \$200.00 pour l'activité dans le cadre des fêtes champêtres 2017.

ADOPTÉE

13.AFFAIRES NOUVELLES

a) Rénovation fenêtres édifice municipal

Résa 2017-140

Demander à la compagnie de construction de nous faire parvenir une lettre comme quoi il se désiste du dossier.

Écrire une lettre à chaque soumissionnaire en les informant du désistement et les invités au nouvel appel d'offres.

Nous allons refaire l'appel d'offres considérant que nous avons fait quelque oubli dans la première.

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Norbert Michaud de faire un nouveau appel d'offres.

ADOPTÉE

14.PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

15.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Le maire Pierre Daigneault propose la levée de la séance à 20h20

Pierre Daigneault

Claudine Castonguay

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.